



## Quel avenir pour le personnel de la DSI ? Les salariés sont inquiets ! SUD Solidaires a déposé un préavis de grève

**F**atigués de ne pas obtenir de réponses aux légitimes questions qu'ils se posent sur leur avenir professionnel, l'avenir de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), et plus généralement sur celui des activités sociales, une partie du personnel de cette direction a demandé à SUD Solidaires de déposer un préavis de grève. Ce qui a été fait le 13 avril 2017.

Après avoir tenté de faire entendre raison à leurs managers directs et n'ayant obtenu que le silence en réponse, ils n'ont plus d'autre solution que la grève, pour contraindre la direction générale à entendre leurs revendications et à les satisfaire. Malgré le risque réel d'interruption des liaisons informatiques, la DG traîne des pieds pour participer aux négociations sur les 13 revendications inscrites dans le préavis de grève (voir page 2). Depuis le 13 avril, seules deux rencontres ont été organisées sur l'insistance de SUD Solidaires et n'ont, pour l'instant, débouché sur aucun résultat concret.

- ◆ Preuve de l'absence de considération, de mépris, de la Direction envers le personnel inquiet ?
- ◆ Absence de visibilité réelle sur l'avenir des activités sociales ?
- ◆ Opacité organisée pour éviter un mouvement social d'ampleur du personnel de la CCAS ?

Au cours des deux séances de négociations, le représentant de la direction générale a confirmé que les transferts d'activités vers des entreprises extérieures vont se poursuivre. Il y aura donc moins d'activités à réaliser en interne et donc, de toute évidence, une diminution du nombre d'emplois, comme cela a été ratifié par la majorité du Conseil d'Administration en décembre 2015.

Les inquiétudes du personnel de la DSI sont celles de nous toutes et tous, à Montreuil comme en régions, dans les sièges nationaux et régionaux comme à la production.

### Le personnel doit savoir ce qu'on lui cache !

- Nous exigeons la reprise immédiate des négociations sur les revendications du personnel de la DSI
- Nous exigeons la transparence totale sur l'avenir des activités sociales

#### LE DEPART INATENDU

Le personnel de la DSI et le syndicat SUD Solidaires de la CCAS ont eu la surprise d'apprendre le départ précipité -pour ne pas dire immédiat- de l'actuel directeur de la DSI vers d'autres horizons. Cette information, colportée par « les couloirs », nous est parvenue deux jours après la deuxième séance de négociation sur les revendications contenues dans le préavis de grève, réunion à laquelle le DSI participait. Faut-il voir là une relation de cause à effet ?

Ce départ du Directeur de la DSI résulte-t-il d'une sanction à effet immédiat pour faute lourde ? Si oui, quelle est-elle ? Ou est-ce tout simplement le résultat d'une carence managériale à corriger au plus vite ? Par qui sera-t-il remplacé ? Dans quels délais ? Nous attendons une réponse immédiate de la direction générale afin de mettre fin à cette situation propice aux diverses spéculations détériorant un climat déjà suffisamment anxiogène pour le personnel.

Montreuil, le 13 avril 2017

Courrier électronique + remise en main propre

## Préavis de grève

Monsieur le Directeur général de la CCAS,

Suite à une réunion de membres du personnel de la Direction des Systèmes d'Information, DSI, l'organisation syndicale SUD Solidaires Activités Sociales dépose un préavis de grève au nom du personnel de ce secteur d'activité.

Celui-ci couvre la période du 13 avril 2017 au 13 mai 2017.

Ce préavis est motivé par une dégradation notable des conditions de travail de ce personnel et particulièrement une méconnaissance totale de l'avenir de la CCAS et particulièrement de la DSI, de ses missions, de son organisation, de son management futur et de ses emplois.

Nous avons bien noté que la refonte de l'informatique à la CCAS fait partie des sept leviers votés par la majorité des membres du conseil d'administration en décembre 2015 et que ces sept leviers sont devenus aujourd'hui les objectifs à atteindre par la Direction générale.

Nous avons bien noté également que le deuxième de ces leviers est la réduction de la masse salariale, donc des emplois, ce qui est déjà en cours de concrétisation, et que les activités vont être transférées à des prestataires extérieurs.

Dans cette situation d'absence d'information malgré nos demandes auprès de la hiérarchie, d'incertitude sur notre avenir professionnel, sur le contenu de nos emplois, voire sur l'avenir de nos emplois eux-mêmes, nous exigeons :

- **Une visibilité totale sur l'avenir de la DSI**
- **Un TH en adéquation avec les besoins de la DSI et négocié avec le personnel**
- **Une connaissance exacte des fiches de fonction associées à chaque poste**
- **Le renouvellement des managers par l'embauche de managers ayant de vraies compétences techniques, à l'écoute du personnel, apte à prendre des décisions rapides et efficaces.**
- **La reprise du projet documentation du référencement de la DSI**
- **Le respect des engagements de reclassement pris par la hiérarchie pour tous les salariés concernés par ces engagements**
- **La transparence sur l'attribution des avancements aux choix et reclassements et des journées cadres de tout le personnel de la DSI**
- **Des évolutions de carrières uniquement basées sur le professionnalisme**
- **La mise en place de plans de formation concrets pour les salariés qui souhaiteraient changer de métier tout en restant à la DSI**
- **D'imposer un périmètre et un objectif de résultat à chaque prestataire. Connaitre la date de début et de fin de mission avec obligation de produire des procédures afin que le savoir et le savoir-faire restent à la DSI de la CCAS**
- **Une meilleure écoute du personnel sur les alertes techniques et une prise de décision rapide**
- **D'acter immédiatement le lieu de travail du CASI Fabrice Stanek à ST Herblain**
- **L'embauche immédiate de Grégoire Candé**

Notre organisation syndicale reste disponible pour participer à toute rencontre, négociation, permettant de répondre positivement aux revendications de ces personnels.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Directeur Général, nos salutations syndicalistes.

Sylvie Régulier, Déléguée syndicale SUD Solidaires des Activités Sociales